

Image not found or type unknown



mise en demeure reçu d'Italie

Par **bercho**, le **30/01/2023** à **14:20**

Bonjour ,

Je viens de recevoir une lettre simple ,non recommandée , d'un studio legale pour une mise en demeure de paiement ,suite au non règlement d'une infraction routière commise en 2019 en Italie mais dont je n'ai jamais reçu l'avis de contravention

Cette contravention est-elle hors délais et cette mise en demeure est-elle réglementaire

Avec mes remerciements

Meilleures salutations

Par **Visiteur**, le **31/01/2023** à **17:13**

Bonjour

Il me semble que la prescription est de 5 ans, renseignez vous auprès d'une instance consulaire, il s'agit de droit routier italien.